



**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**9 MARS 2020**

<b>MEMBRES</b>		
Afférents	Présents	votants
<b>11</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

L'an deux mille vingt, le neuf mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BACQUE, maire.

**Présents :**

M. BACQUE Pierre  
M. CAUBET Octave  
M. CHAMPION Bernard  
M. LAGARDE Jean-Marc  
M. AKRICH Christophe  
Mme LEFEVRE Françoise  
M. DESPLANCHES Jean-Pierre  
M. BASSE Cédric  
Mme VERRECCHIA Brigitte

**Pouvoirs :**

Mme JOLY Elisabeth à M. LAGARDE Jean-Marc

**Secrétaire de séance :**

Mme VERRECCHIA Brigitte

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Compte-rendu du Conseil municipal du 11 octobre 2019
- 2) Compte de gestion 2019
- 3) Compte administratif 2019
- 4) Taux d'imposition des taxes directes locales 2020
- 5) Budget primitif 2020
- 6) Stage découverte « Classe de neige »
- 7) Dématérialisation du contrôle de légalité
- 8) Modification des statuts du syndicat AGEDI
- 9) Mandatement des dépenses d'investissement avant mise en place du BP 2020
- 10) Indemnité du Comptable public
- 11) Bien sans maître F 523 & F 525
- 12) Questions diverses

1) Compte-rendu du Conseil municipal du 11 octobre 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Compte de gestion 2019

Le Compte de gestion 2019 est approuvé à l'unanimité.

3) Compte administratif 2019

**Fonctionnement**

Recettes nettes réalisées :	936 866.83
Dépenses nettes réalisées :	747 977.86
Excédent de l'exercice :	188 888.97
Excédent reporté :	129 520.42
<b>Excédent cumulé :</b>	<b>318 409.39</b>

**Investissement**

Recettes nettes réalisées :	552 724.87
Dépenses nettes réalisées :	188 875.47
Excédent de l'exercice :	363 849.40
Déficit reporté :	327 459.58
<b>Excédent cumulé :</b>	<b>36 389.82</b>

Il est constaté une parfaite concordance entre le Compte de gestion 2019 & le Compte administratif 2019.

Le Compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité.

4) Taux d'imposition des taxes directes locales 2020

Il est proposé un gel desdits taux d'imposition, soient :

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe Habitation	10,19 %	<b>10,19%</b>
Taxe Foncière (bâti)	17,38 %	<b>17,38 %</b>
Taxe Foncière (non bâti)	54,04 %	<b>54,04 %</b>

Les taux d'imposition 2020 proposés sont approuvés à l'unanimité.

5) Budget primitif 2020

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de reprendre, après lecture du résultat 2019 :

<b>Excédent cumulé de fonctionnement :</b>	<b>318 409.39</b>
<b>Excédent cumulé d'investissement :</b>	<b>36 389.82</b>

Accepte le Budget primitif 2020 s'équilibrant en recettes et en dépenses comme suit :

**Section de fonctionnement : 1 191 109.75**

**Section d'investissement : 401 980.81**

6) Stage découverte « classe de neige 2020 »

M. le maire propose de financer 50 % du coût du séjour au ski à Pelvoux (05) des élèves de l'école communale (29 jeunes).

Cette participation municipale s'élèverait à 7917.00 €, soit 273.00 € par enfant.

Après délibération, le Conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

7) Dématérialisation du contrôle de légalité

M. le maire explique que l'Etat incite fortement les communes à adhérer à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Cette adhésion revêt la forme d'une convention avalisée par délibération.

Après délibération, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention pour la dématérialisation du contrôle de légalité entre la commune et la Préfecture de Seine-et-Marne.

8) Modification des statuts du syndicat Agence de GEstion et de Développement Informatique (AGEDI)

M. Octave CAUBET informe qu'AGEDI développe des applications informatiques qu'utilise la mairie pour ses besoins cadastraux.

Ledit syndicat a modifié ses statuts pour devenir un syndicat mixte ouvert.

En tant que membre, la commune doit donc approuver ces modifications.

Après délibération, le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts du syndicat AGEDI.

9) Mandatement des dépenses d'investissement avant mise en place du Budget primitif 2020 (BP)

M. le maire explique que des factures d'investissement ne peuvent être mandatées avant la mise en place du BP 2020.

Il sollicite donc le déblocage de l'équivalent du quart des crédits d'investissement 2019 afin de pouvoir les honorer.

Après délibération, le Conseil municipal autorise le déblocage anticipé de ces crédits d'investissement 2020.

10) Indemnité du Comptable public

M. le maire, vu les prestations d'assistance de Mme Marie-Françoise ROGER, Trésorière de la commune, propose de lui allouer l'Indemnité de conseil prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Après délibération, le Conseil municipal approuve le versement de ladite indemnité.

11) Biens sans maître F 523 & F 525

M. le maire explique que les parcelles cadastrées F 523 et F 525 sont supposées sans maître.

M. le maire propose donc au Conseil municipal d'engager une procédure de bien sans maître en vue d'incorporer ces terrains non construits au domaine privé communal.

Après délibération, le Conseil municipal autorise ladite procédure.

12) Questions diverses

M. Christophe AKRICH signale que l'association des Anciens Sapeurs Pompiers vient de renouveler son Bureau.

M. Jean-Pierre DESPLANCHES indique que le SEMEA effectue actuellement une étude sur les écoulements et les débordements de la rivière Ecole.

M. Bernard CHAMPION précise que les conseillers municipaux participeront à l'opération « Forêt belle » organisée par le SMICTOM. Celle-ci vise à ramasser des déchets en forêt des 3 Pignons.

L'ensemble du Conseil municipal exprime ses remerciements à Pierre BACQUE pour son engagement au service des valdéens au cours de ses 31 années de mandat de maire.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 21h05*

Le Maire,

Pierre BACQUE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB' or similar initials, written over a horizontal line.